

PROGRAMME DES CONFÉRENCES DU DROIT ET DE L'ÉCONOMIE
À L'UNESCO LES 25 & 26 JUIN

***ORDRE ET TRANSGRESSION
LES LEVIERS JURIDIQUES DU PROGRÈS***



VENDREDI 25 JUIN / MATIN

9h - 10h30 / Gouvernance mondiale, le devoir de transgression ?

La création du G20 est une audacieuse transgression, venue d'Europe. Après 30 ans de consensus de Washington, c'est la pression de l'événement qui donne voie aux initiatives transgressives. Est-ce de la transgression que naîtra la nouvelle gouvernance mondiale qu'appelle la recomposition multipolaire du monde ? Comment s'opèrera le passage du « devoir de transgression » évoqué par Christine Lagarde à la règle de droit issue de cette innovation ? Qui la rendra sûre et pérenne ? L'Europe même peut-elle accueillir des propositions transgressives ?

11h - 12h30 / Investir à bon droit

Parce que les firmes mondiales vivent sur un marché de réputation, escortées partout par des ONG locales, droit des affaires et droits humains sont voués à progresser ensemble : investissement éthique, responsabilité sociétale, sont autant de vecteurs issus du cœur de l'entreprise même. A ses confins, incitations et recommandations se multiplient, au niveau international et européen. L'association du droit des affaires et des droits humains, de la performance économique et des droits fondamentaux est-elle une proposition iconoclaste pour l'entreprise ? Contre-nature ? ou bien une transgression nécessaire dont les pionniers ont compris la valeur et engrangé la plus-value ? Qu'attendent alors les autres ?

11h - 12h30 / Face au risque judiciaire, l'avocat médiateur et arbitre

Médiation, droit collaboratif, arbitrage, négociation raisonnée : plus de deux entreprises américaines sur 3 ont recours aux modes alternatifs de règlement des conflits (MARC). Mais tout système de droit traduit un équilibre social : toutes les sociétés peuvent-elles s'accommoder d'innovations qui constituent des transgressions à l'égard de cet équilibre ? Si les MARC vont de pair avec un apaisement des relations sociales, le recours de certains pays au duel judiciaire est-il le signe de leur attachement à une tradition ancienne mais coûteuse, ou de leur intérêt ? Quels rôles pour quels médiateurs ?

11h - 12h30 / Du risque financier à l'économie de la responsabilité

Si le risque est inhérent à l'investissement, la crise financière a mis sur la sellette la logique de segmentation et de court-terme dangereuse pour le système financier lui-même, car elle a sapé la confiance. L'heure est à l'inventaire des idées reçues : les propositions qui sont sur la table en matière d'investissement, de risque et de responsabilité sont-elles transgressives, innovantes, ou régressives ? Les fonds spéculatifs sont-ils prêts à des actions innovantes sur les continents neufs que constituent *social* et *green business* ?

VENDREDI 25 JUIN / APRÈS-MIDI

14h - 15h30 / L'entreprise à progrès collectif

Avec la crise, les entreprises redécouvrent qu'elles sont en société et pas seulement sur un marché. Sociétés elles-mêmes, qui doivent trouver un modèle de fonctionnement pour coordonner leurs multiples partenaires ; en société, c'est-à-dire en responsabilité face à leurs parties prenantes. Comment fait-on du *Social business* un business ? La RSE peut-elle être une stratégie de création de valeur ? Règles et normes peuvent-elles être un levier de croissance ? Verrons-nous l'avènement de l'entreprise à progrès collectif ? Sur des marchés complexes, face au risque d'image, le dialogue avec les parties prenantes prend un caractère stratégique. Conseil consultatif sur le reporting, conseil stratégique ou même conseil d'audit, les *stakeholder panels* inventent-ils l'entreprise « collaborative » ?

16h - 17h30 / La transgression et les juges, le rôle des avocats

Transgresser, c'est pour un juge affirmer que la norme ne suffit plus à couvrir le champ du réel. Peuvent-ils innover, selon quels principes et quelles modalités ? Quelle est la marge de dissidence des juges ? Parmi les orientations les plus remarquables : les actions extraterritoriales, avec l'essor du droit pénal international, voire des lois nationales comme l'Alien Tort Claims Act américain. Poursuivre des acteurs basés dans d'autres pays est un aiguillon puissant pour faire progresser les droits, pour entraîner des changements de comportement du côté des multinationales. Ont-elles conscience des risques qui pèsent sur elles ?

16h - 17h30 / La finance islamique à l'épreuve des Valeurs

Source de croissance des places financières, la finance islamique est valorisée pour son lien à l'économie réelle, sa réticence à l'égard de la spéculation. Plus sûre, la finance islamique ? Toute technique est porteuse de risques : si innovation il y a, elle ne peut être sans effet sur l'équilibre du système dans lequel elle intervient. Comment peut-elle s'insérer dans un système juridique porteur d'autres normes et d'autres valeurs ?

16h - 17h30 / La démarche conformité juridique

Qu'apporte le droit à l'entreprise moderne, ce réseau souple d'acteurs indépendants, dans un environnement juridique complexe ? Quand, aux lois nationales, directives régionales, recommandations diverses, viennent s'ajouter les règles que l'entreprise s'impose à elle-même, la mise en cohérence des normes devient un enjeu. Pourquoi pas une stratégie de conformité juridique pour l'entreprise, de même qu'il y a une démarche Qualité ? Faire de la conformité juridique un levier de développement est une option transgressive qui renverse le rapport au droit : la notation non financière peut-elle servir d'aiguillon à cette révolution ?

16h - 17h30 / Le droit, levier du développement (Legal empowerment)

Aucune économie de marché n'est viable sans un cadre qui garantisse la sécurité des échanges et des investissements, qui définisse des droits garantis par la Justice et l'Etat de droit. A Haïti les capitaux informels s'élevaient à 5,4 milliards \$: où sont-ils après le tremblement de terre ? Rien ne s'édifie, ne se transmet, sans droit. Quel droit ? Le passage des économies souterraines à la légalité est-il possible, à quelles conditions ? Comment conjuguer un droit coutumier porteur de valeurs locales avec des impératifs universels ?

SAMEDI 26 JUIN / MATIN

9h30 - 11h / L'arme du droit

Les valeurs redécouvertes après la crise sont celles de l'Europe, qui a su articuler enjeux privés et souci de l'intérêt public, en construisant un cadre et des outils juridiques. Les Partenariats Public-Privé, le droit de la concurrence, sont-ils les leviers juridiques de la cohésion de communautés culturellement diverses et économiquement rivales? Plus largement, si le droit est une arme, que nous apprend l'expérience européenne, pionnière dans l'hybridation des systèmes juridiques? Y a-t-il encore une compétition entre les systèmes de droit? Quels sont les enjeux?

9h30 - 11h / Quel cadre pour la microfinance?

L'impact économique et social du microcrédit repose sur la libération de l'esprit d'entreprise et la force de levier des communautés. Quels sont les enjeux juridiques de la microfinance telle qu'elle s'est construite entre ONG, banques et coopératives? Pourrait-on remettre en cause le verrou du prêt solidaire et du remboursement immédiat sans fragiliser l'édifice tout entier?

9h30 - 11h / Sortir de la doxa : d'où viendra l'innovation

Dans un contexte de crise s'exacerbe la tension entre maintien de la règle, indispensable à la sécurité juridique, et mesures d'exception s'adaptant aux besoins des entreprises. Ces situations déclenchent aussi des bouleversements : le droit sera-t-il appelé en renfort pour une action à long terme? Si les sauts technologiques relancent l'investissement, quels moyens utilisés? Quel levier? Quel financement? Financements publics au niveau national ou plans de relance supra-étatiques, faut-il choisir?

11h30 - 13h / Ordre et transgression, le droit levier du progrès collectif Quel avenir?

INTERVENANTS

JOAQUIN ALMUNIA

Vice-Président de la Commission Européenne, Commissaire Européen à la concurrence

MICHÈLE ALLIOT MARIE

Ministre de la Justice

JACQUES ATTALI

Président, Groupe Planet Finance

OLIVIER BABEAU

Professeur, Université Paris VIII

PATRICIA BARBIZET

Administrateur Directeur Général, Groupe Artémis

JACQUES BARROT

Membre du Conseil Constitutionnel

JÉRÔME BÉDIER

Président, FCD

SOUHAYR BELHASSEN

Présidente, FIDH

CHRISTIAN DE BOISSIEU

Président, Conseil d'analyse économique

IRINA BOKOVA

Directrice Générale, UNESCO

LEE BOLLINGER

Président, Columbia University

NICOLAS BONUCCI

Directeur des Affaires juridiques, OCDE

YVES BOT

Avocat Général, Cour de Justice de l'Union Européenne

GREGORY C. CASE

PDG, AON Corporation

ECKHARD CORDES

PDG, Metro Group

STEPHEN BREYER

Juge, Cour Suprême des États-Unis

JEAN-PAUL DELEVOYE

Médiateur de la République

PATRICK DEVEDJIAN

Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance

JACQUES DIOUF

Directeur-Général, FAO

ANTOINE FREROT

PDG, Veolia Environnement

XAVIER FONTANET

Président, Essilor

JEAN-PAUL GAUZÈS

Député européen

CLARA GAYMARD

Président, General Electric France

AHMED GHAZALI

Président, Al Amana

JEAN-LUC GRÉAU

Économiste

ELISE GROULX

Président d'honneur du Barreau Pénal International et Présidente de l'Association Internationale des avocats de la défense

ANOUAR HASSOUN

Vice-Président Senior Credit Officer, Moodys' France

KARA IRWIN

Directrice, Centre Pro Bono, BPP Law School's (RU)

LIORA ISRAEL

Maître de conférences, EHESS

ELYÈS JOUINI

Professeur, Institut de finance Dauphine

FATINE LAYT

Président et Associé Gérant, Oddo Corporate Finance

ROBERT LEBLANC

PDG, Aon Risk Services France

NOËLLE LENOIR

Présidente de l'institut de l'Europe d'HEC, membre honoraire du Conseil Constitutionnel et ancien ministre des affaires européennes

JEAN-HERVÉ LORENZI

Compagnie financière Edmond de Rothschild

MASSIMO MANTOVANI

Vice-Président exécutif, ENI

THIERRY DE MONTBRIAL

Directeur Général de l'Institut Français des relations

NICOLE NOTAT

Présidente, Vigeo France

PHILIPPE ODDO

Associé Gérant, Oddo & Cie

ANA PALACIO

Ancienne Ministre Espagnole des Affaires Étrangères

LAURENCE PARISOT

Président, MEDEF

MICHEL PÉBEREAU

Président conseil d'administration, BNP Paribas

BAUDOUIIN PROT

Directeur Général, BNP Paribas

STEPHEN RAPP

Ambassadeur itinérant des états-Unis en charge des crimes de guerre

STÉPHANE RICHARD

PDG, France Telecom Orange

RENÉ RICOL

Président, Ricol Lasteyrie, Commissaire général à l'investissement

AUGUSTIN DE ROMANET

Directeur Général, Caisse des Dépôts

GILLES SAINT-MARC

Avocat Associé, Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I.

JEAN-MARC SAUVÉ

Vice-Président Conseil d'état

PIERRE SIMON

Président, CCIP

LOUIS VOGEL

Président, Université Panthéon-Assas

SERGE WEINBERG

Associé et Président, Weinberg Capital Partners

LIONEL ZINSOU

PDG, PAI Partners